

ALTUR INVESTISSEMENT ACCOMPAGNE ASTON MEDICAL DANS SON RAPPROCHEMENT AVEC SEM SCIENCE ET MEDECINE

Paris, le 5 décembre 2016 - ALTUR INVESTISSEMENT (ex-Turenne Investissement) accompagne Aston Medical, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou, dans son rapprochement avec SEM science et médecine, un concepteur, fabricant, distributeur et sous-traitant de dispositifs médicaux implantables (hanche, genou, rachis...).

ALTUR INVESTISSEMENT a ainsi investi 250 000 euros dans le groupe Aston Medical le 30 novembre 2016 pour lui permettre de se rapprocher de SEM science et médecine. Cette opération de build-up a été réalisée aux cotés de Sofimac Partners et de Sigma Gestion, actionnaires d'Aston Médical, et des dirigeants de la société, ainsi que de la famille Bréard, fondatrice de SEM science et médecine et jusqu'alors unique actionnaire.

Ce rapprochement permet aux deux entités d'atteindre ensemble une taille critique dans le domaine des dispositifs médicaux, totalisant un chiffre d'affaires d'une vingtaine de millions d'euros, contre 11,5 millions d'euros pour Aston Medical seul à ce jour.

Michel Colombier, dirigeant d'Aston Medical, se félicite :

« Je me réjouis de ce rapprochement nous permettant de doubler de taille et de créer, avec SEM science et médecine, un nouvel ensemble aux ambitions de croissance fortes. La création de valeur viendra d'une organisation optimisée de cet ensemble et des synergies entre nos activités. »

François Lombard, gérant d'ALTUR INVESTISSEMENT, commente :

« Cette opération s'inscrit dans la stratégie présentée à nos actionnaires, visant à poursuivre notre politique d'investissement, soit par de nouvelles prises de participation, soit en nous renforçant dans les sociétés de notre portefeuille. Après dix ans au capital d'Aston Medical, nous sommes heureux d'accompagner la société dans cette acquisition structurante. »

Ont participé à cette opération :

- Aston Medical : Michel Colombier, Philippe Nouvian, Bertrand Perrin
- SEM science et médecine : Véronique Bréard, Lesti Woussen, Frédéric Bréard
- Sofimac Partners : Jean-Pierre Bouiller
- Sigma Gestion : Pierre Marchais
- Altur Investissement : François Lombard, Mathilde Serres
- Altana (Avocat d'affaires de la société Aston) : Pierre-Gilles Wogue
- LLCM Avocats (Avocat d'affaires de la société Aston et des fonds) : Ambroise de Lamaze
- Via Juris (Avocat d'affaires de la société Aston) : Gérard Espesson, Laurent Julienne
- A&A (Conseil Audit) : Claude Volatier
- Avocat d'affaires de la société SEM science et medecine : Alek Klioua

Prochaines publications :

- 26 janvier 2017 : ANR au 31 décembre 2016
- 27 avril 2017 : Résultats Annuels 2016 et ANR au 31 mars 2017

À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la distribution spécialisée, l'industrie innovante, les services et la santé.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 17 sociétés et 1 FCPR dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- *Aston Medical*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix (Dedienne Santé, Serf et Global D)*, nouveau leader français de l'implantologie médicale (hanche, genou et kits ancillaires) grâce à la reprise des actifs de la société Tekka ;
- *Clinidev*, hospitalisation à domicile ;
- FCPR Capital Santé I, FCPR géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Services externalisés :

- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Globe Diffusion*, spécialiste du marketing terrain ;
- *Log-S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

Distribution spécialisée :

- *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- *Alvène* : leader français de la fabrication et commercialisation des hottes et plafonds filtrants pour cuisine ;
- *Solem*, spécialiste de la production de programmateurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance ;
- *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount.

Industrie :

- *Cepane/Cevino Glass (Le Kap Verre et les Miroiteries Dubrulle)*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage ;
- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam et Meci.

Hôtellerie :

- *Novotel Nancy Ouest*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercure Metz Centre*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres.

Contacts

Altur Investissement
François Lombard ou
Mathilde Serres
Tél. : 01 53 43 03 03

ACTUS finance & communication
Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

ACTUS finance & communication
Caroline Lesage
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 79
clesage@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'*« Order »*), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'*Order*, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumis à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.